



Rapport du FMI sur les Perspectives économiques mondiales

Le FMI a publié début octobre son rapport sur les « Perspectives économiques mondiales » (World Economic Outlook). Il révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, à 2,9 % en 2013 et 3,6 % en 2014 (soit respectivement -0,3 % et -0,2 % par rapport à son estimation de juillet). Le rapport prévoit une contraction de la croissance en zone euro de 0,4 %, suivie en 2014 d'une croissance de 1 %. Les prévisions de croissance pour la France sont révisées à la hausse, à 0,2 % en 2013 et 1,0 % en 2014. Pour le FMI « l'impulsion sur la croissance mondiale doit venir des États-Unis ». Il retient l'hypothèse d'un règlement prochain de la crise provoquée par la suspension des services fédéraux et par le doute entretenu sur le relèvement du plafond de la dette, et prévoit un rebond de 1,6 % en 2013 et de 2,6 % en 2014, sous l'effet conjoint d'une bonne tenue de la demande privée, de l'augmentation du patrimoine des ménages et du redressement du marché de l'immobilier. Les prévisions pour les pays émergents et en développement tablent sur une croissance toujours vigoureuse, mais toutefois revue à la baisse, avec 4,5 % en 2013 et 5,1 en 2014 (respectivement -0,5 et -0,4 % au regard des projections de juillet). S'agissant de la Chine, les prévisions de croissance sont de 7,6 % en 2013 et 7,3 en 2014 (-0,2 et -0,4 % par rapport à juillet). Pour le FMI « L'économie mondiale est entrée dans une nouvelle période de transition. L'économie des Pays avancés s'affermi progressivement. (...) La croissance dans les pays émergents a ralenti. Cette confluence provoque des tensions : les pays émergents sont confrontés à la fois à un ralentissement de la croissance et à un durcissement des conditions financières mondiales ».

<http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2013/NEW100813AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE lors de sa réunion du 2 octobre a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les tensions sous-jacentes sur les prix devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones (...). Dans le même temps, la croissance du PIB en volume a été positive au deuxième trimestre, après six trimestres de contraction, et les indicateurs de confiance disponibles jusqu'en septembre confirment l'amélioration progressive attendue de l'activité économique, en partant de bas niveaux. La politique monétaire vise toujours à conserver une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise progressive de l'activité économique. À l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire, conformément aux indications fournies en juillet sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs. Le Conseil des gouverneurs confirme qu'il prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation continue de se fonder sur le maintien, à moyen terme, de perspectives inchangées d'une inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié, le 1^{er} octobre, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12 % en août 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,9 %, stable par rapport aux chiffres de juillet. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à août 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,6 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Projet de loi sur la consommation transmis à l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Ce projet dit « loi Hamon » actuellement en discussion et tel qu'adopté en première lecture par le Sénat le 13 septembre, prévoit notamment la possibilité pour des consommateurs d'engager dans certains cas des actions de groupe (inspiré des « class action » US). Afin de lutter contre le surendettement, il prévoit la création d'un registre national du crédit aux particuliers. Dans ce domaine, il est prévu également une diminution de huit à sept ans de la durée maximale des plans de désendettement. Ce projet comporte enfin des mesures assurant la gratuité du service d'aide au changement d'établissement de crédit (« mobilité bancaire »).

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000027383756&type=general>



Pierre Moscovici et Christian Noyer appellent à la mobilisation de tous pour le succès de la migration à SEPA qui concerne toutes les entreprises

Lors d'une conférence de presse tenue à Bercy lundi 23 septembre, Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, ont rappelé qu'à compter du 1^{er} février 2014 les virements et les prélèvements en euro au format national seront rejetés par les banques. En effet, conformément à la réglementation européenne, les nouveaux instruments de paiement européens SEPA remplaceront définitivement les actuels formats nationaux de virements et de prélèvement **le 1^{er} février 2014** au plus tard, pour toutes les opérations, y compris domestiques.

Or, à quatre mois de l'échéance, il reste en France pratiquement 50% des virements et plus de 95% des prélèvements à faire basculer dans les nouveaux formats, une majorité de PME n'ayant pas encore entamé son projet de migration. Il y a désormais urgence et toutes les entreprises doivent immédiatement prendre les dispositions nécessaires pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation européenne, tout retard entraînant un risque de blocage des paiements, par exemple le règlement des salaires de leurs employés. Elles doivent adapter leurs systèmes d'information en s'assurant que tous les paiements de masse en entrée et en sortie seront bien traités au format SEPA d'ici l'échéance et entrer en contact avec leurs banques et autres prestataires de services de paiement pour valider les modalités de passage aux nouveaux formats.

L'IBAN et le BIC : les nouvelles coordonnées bancaires européennes

Le virement et le prélèvement SEPA nécessitent l'utilisation de nouvelles coordonnées bancaires harmonisées à l'échelle européenne : l'IBAN et le BIC. Celles-ci figurent depuis 2001 sur les relevés d'identité bancaire (RIB). L'identifiant du compte bancaire est l'IBAN, composé de 27 caractères pour les comptes tenus en France et 34 au maximum pour les comptes tenus dans les autres pays européens. Il comprend le code pays (FR pour la France), la clé de contrôle et l'identifiant du compte national. L'identifiant de la banque est le BIC, qui se compose de 8 ou 11 caractères.

Le virement SEPA

Il permet de transférer des fonds d'un compte à un autre en France et dans le reste de l'espace SEPA.

Le virement sera ainsi exécuté en 1 jour ouvrable à compter de la réception de l'ordre de virement par la banque du donneur d'ordre, quel que soit son destinataire dans l'espace SEPA.

Le prélèvement SEPA

Le prélèvement est un paiement à l'initiative du créancier sur la base d'un mandat (autorisation préalable) donné par le débiteur à son créancier. Le prélèvement SEPA offre un traitement automatisé des opérations en France et dans le reste de l'espace SEPA. Le débiteur est désormais mieux protégé, il peut ainsi demander à sa banque le remboursement d'un prélèvement SEPA déjà effectué dans un délai de 8 semaines après l'opération.

Les avantages du passage au SEPA

La mise en place du SEPA renforce les opportunités d'automatisation des traitements chez tous les acteurs de la chaîne de paiements, la vitesse d'exécution des opérations et la concurrence à l'échelle européenne entre les prestataires de services de paiement. Ces nouvelles opportunités sont ouvertes à l'ensemble des donneurs d'ordres, quel que soit le champ géographique de leurs activités.

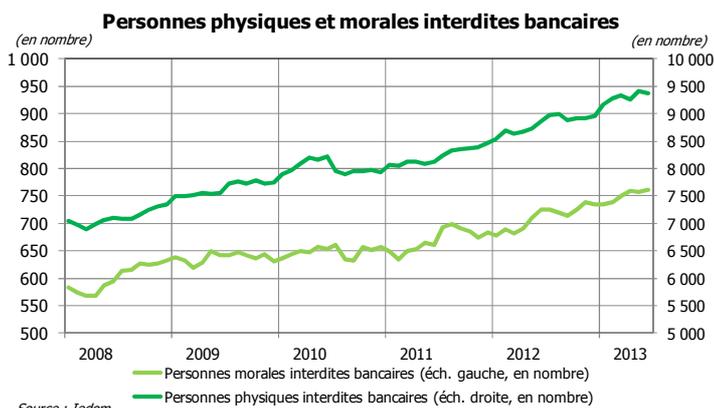
Vous trouverez les textes des interventions du ministre de l'Économie et du gouverneur de la Banque de France, ainsi que la vidéo de leurs interventions du 23 septembre à l'adresse :

https://www.tresor.economie.gouv.fr/8032_entreprises-soyez-pretes-a-passer-a-sepa-le-1er-fevrier-2014

Vulnérabilité

A fin juin 2013, 9 374 personnes physiques étaient en situation d'interdiction bancaire en Guyane, en légère baisse par rapport à mai (-0,5 %), mais en augmentation de 5,8 % sur un an. Dans le même temps, 761 personnes morales étaient dans la même situation, soit une augmentation de 0,4 % sur le mois, et 4,8 % en glissement annuel.

A fin août 2013, le nombre d'impayés sur effets cumulés depuis le début de l'année atteignait 281, soit une augmentation de 14,7 % par rapport à la même période un an plus tôt. En valeur, le total des impayés sur effets atteint 4,2M€ sur les huit premiers mois de l'année, soit une hausse de + 5,2 % par rapport à l'an dernier. Les contestations de créances sont également en augmentation, avec un cumul depuis janvier à 1 M€, soit un montant multiplié par 2,5 par rapport à l'année précédente.



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} octobre 2013, le prix de vente au détail des carburants à 1,70 € / litre pour l'essence (- 3 centimes par rapport au mois de septembre) et 1,57 € / litre pour le gazole (+ 2 centimes sur le mois). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 22,43 €, soit une hausse de 8 centimes.

Prix à la consommation

En août 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère baisse en Guyane (- 0,2 % sur le mois), marquant une pause après la hausse constatée en juillet (+ 0,7 %). Cette baisse est liée à la diminution du prix des services (- 0,9 %) et de l'alimentation (- 0,2 %), alors que l'électricité, qui a une pondération moins importante dans le panier des ménages, augmente de 3,0 %. Sur un an, l'indice des prix augmente de 1,4 %, impacté principalement par la progression des prix de l'alimentation (+ 3,0 %) et des services (+ 1,5 %). L'augmentation annuelle des prix en Guyane se retrouve au même niveau qu'à La Réunion (+ 1,5 %) ou qu'en Martinique (+ 1,5 %), mais est supérieure à la Guadeloupe (+ 1,0 %) et à celle constatée sur l'ensemble de la France (+ 0,9 %).

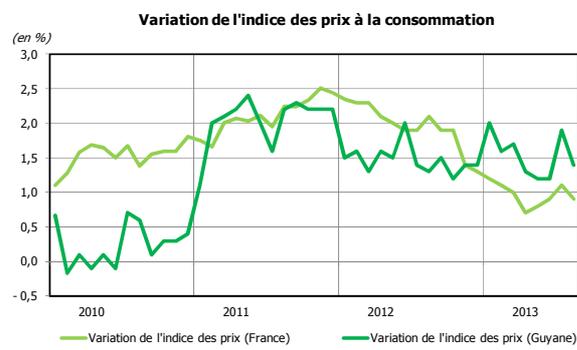
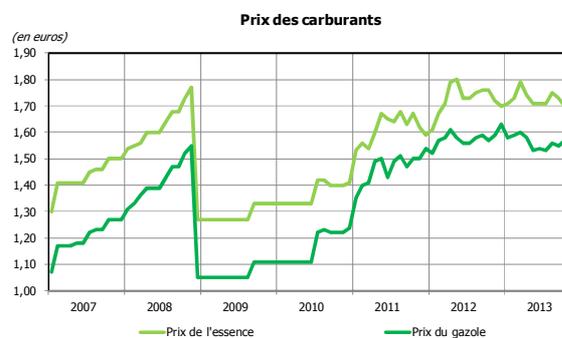
Spatial

Arianespace et Astrium ont signé le 17 septembre dernier un accord pour la production de 18 lanceurs Ariane 5 ECA supplémentaires. Ces lanceurs seront propulsés à partir de 2017, une fois que les 20 lanceurs restants (sur les 35 qui avaient été commandés en 2009) auront été épuisés. Cet accord permet d'assurer la continuité de la production pour Astrium et ses sous-traitants, et assure un approvisionnement en lanceurs jusqu'à la fin de la décennie. Il est rappelé que le carnet de commande actuel d'Arianespace représente 19 lancements d'Ariane 5, 10 lancements de Soyouz ainsi que 4 lancements du lanceur Vega.

Financement des entreprises

Le Comité Régional d'Orientation (CRO) de Bpifrance en Guyane a été installé lors d'une réunion tenue le 28 septembre 2013 à l'hôtel de Région en présence notamment du Président du Conseil régional, du Préfet de Région et de la directrice interrégionale Antilles Guyane de Bpifrance, Mme Michèle PAPALIA. Lors de cette réunion, la directrice a exposé les modalités d'intervention de Bpifrance et présenté les instruments financiers mis à la disposition des entreprises. Plusieurs mesures d'intervention ont été annoncées dans la perspective du démarrage de l'activité prévue en janvier 2014 :

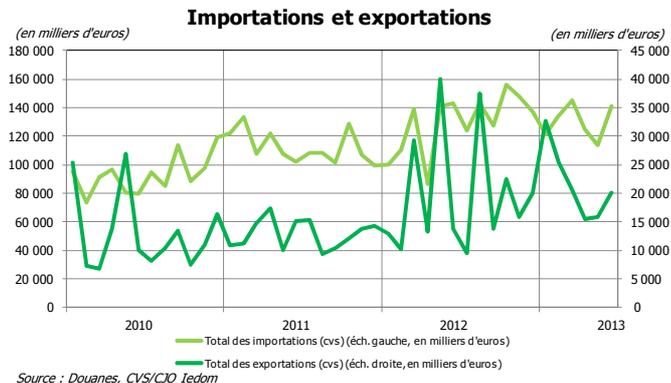
- la mise en œuvre d'une délégation consentie aux banques à hauteur de 70 % pour la garantie des crédits d'un montant inférieur à 100 k€ ;
- la mise en place d'un prêt participatif de développement pour les entreprises guyanaises de plus de 3 ans ;
- la création d'un fonds de garantie régional couvrant la part non couverte par les dispositifs nationaux (dont l'intervention est plafonnée à 40 %) dans la limite de la quotité de 70 % pour les crédits supérieurs à 100 k€.



Commerce extérieur

A fin août, le cumul des importations sur l'année augmente de 15,1 % CVS par rapport à l'année précédente. Pour la première fois, le total des importations dépasse le milliard d'euros au mois d'août (1 050 M€ depuis le début de l'année). Combiné à l'augmentation « naturelle » des importations liée à la croissance démographique, l'activité de Shell, qui génère des importations résultant de l'activité de forage, peut expliquer cette évolution. Les exportations augmentent également en août, les 25 M€ exportés sur le mois (+ 27,1 % par rapport à juillet) portent à 166 M€ le total des exportations à fin août 2013, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à 2012.

Malgré une forte augmentation en août (204 kilos, 6,4 M€), les exportations d'or restent en retrait sur l'année atteignant 905 kilos sur huit mois (- 16,6 %), soit 31 M€ (- 20 %). Le cours de l'or marquait un léger rebond en août (1 346 \$ l'once, soit + 4,7 %) mais restait en repli sur un an, en diminution de 17,2 %.



ACTUALITES REGIONALES

Prévisions de croissance

Selon les dernières prévisions du FMI, publiées dans les « Perspectives économiques mondiales » (World Economic Outlook, cf. supra), la croissance du Suriname devrait atteindre 4,7 % en 2013 et 4 % en 2014. Les prévisions de croissance pour le Guyana sont de 5,3 % en 2013 et de 5,8 % en 2014, alors que le PIB brésilien serait amené à augmenter de 2,5 % en 2013 et en 2014. Le Paraguay (+ 12,0 %) et le Panama (+ 7,5 %) figurent parmi les pays les plus dynamiques de la zone Amérique latine/Caraïbes dont la prévision de croissance globale pour l'année 2013 est de 2,7 %.

L'augmentation des prix restera soutenue au Brésil (+ 6,3 % en 2013), alors qu'elle sera de l'ordre de 4,1 % au Guyana et de 2,8 % au Suriname qui a réussi à stabiliser son inflation depuis deux ans.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

INDICATEURS MACROECONOMIQUES	Sur le moi		Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
	↑	↓						
PRIX	↓		Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Août-13	127,7	-[0,2%]	[1,4 %]	Insee
	↓		Prix administré du litre d'essence	Oct-13	1,70	-[1,7%]	-[3,4%]	Préfecture/Dieccte
MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑		Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Juil-13	20 596	[2,7%]	[11,8%]	Pôle emploi
	↑		Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Juin-13	8 264	[1,1%]	[2,8%]	Pôle Emploi
	↓		Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Août-13	15 784	-[3,2%]	[7,5%]	Caf
	↓		Prestations nettes versées (1)	Août-13	8,5 M€	-[6,6%]	-[1,9%]	Caf
			Cumul		68,5 M€		[8,5%]	
CONSOMMATION	↓		Importations de biens de consommation (BC) (3)	Août-13	14,0 M€	-19,0%	-3,3%	Douanes
	↓		Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Sept-13	335	-15,6%	1,8%	Somafi
			Cumul		2 874		-4,2%	
INVESTISSEMENT	↑		Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Août-13	45,0 M€	7,7%	-0,4%	Douanes
	↓		Ventes de véhicules utilitaires	Sept-13	84	-24,9%	-19,3%	Somafi
			Cumul		716		-11,7%	
COMMERCE EXTERIEUR	↑		Exportations (3)	Août-13	24,6 M€	27,1%	44,7%	Douanes
	↑		Importations (3) (4)	Août-13	166,5 M€	24,0%	12,5%	Douanes
			Cumul		1 051,5 M€		15,1%	

INDICATEURS SECTEURIELS	SPATIAL	Tirs effectués	Cumul à Sept-13		6 tirs à Sept-12	Sources	
			Satellites lancés	6 tirs (4 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega)			13 satellites, et 1 ATV*
BTP	↑	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Août-13	7 899 tonnes	0,7%	-7,1%	Ciments guyanais
		Cumul		60 557 tonnes		-7,3%	
INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Août-13	204 kilos	149,5%	140,3%	Douanes
	↑	Exportations d'or en valeur (3)	Août-13	905 kilos	-16,6%	-16,6%	Douanes
	↑	Cours de l'once d'or	Août-13	6,4 M€	128,7%	86,4%	Douanes
	↑	Grumes sorties de forêt	Août-13	31,0 M€	-20,0%	-20,0%	London Bullion Market Assoc./AFD
			Août-13	1 346,07 \$	[4,7%]	-[17,2%]	
			Déc-12	20 767 m3	29,8%	215,8%	ONF
			Cumul	74 878 m3		1,7%	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (3)	Août-13	15 tonnes	12,3%	13,3%	Douanes
	↑	Exportations de poissons (3)	Août-13	338 tonnes	1,3%	1,3%	Douanes
		Exportations de riz (2) (3)	Août-13	213 tonnes	15,2%	-33,0%	Douanes
			Août-13	839 tonnes	n.s	-3,8%	Douanes
			Août-13	0 tonne	n.s	n.s	Douanes
			Cumul	0 tonne		n.s	
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Juil-13	49 922	-1,9%	-3,7%	CCIRG
	↑	Nombre de nuitées	Mai-13	248 888	14,9%	5,0%	Insee
			Cumul	33 000		32,8%	
			Cumul	132 000		1,0%	

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	08/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	08/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

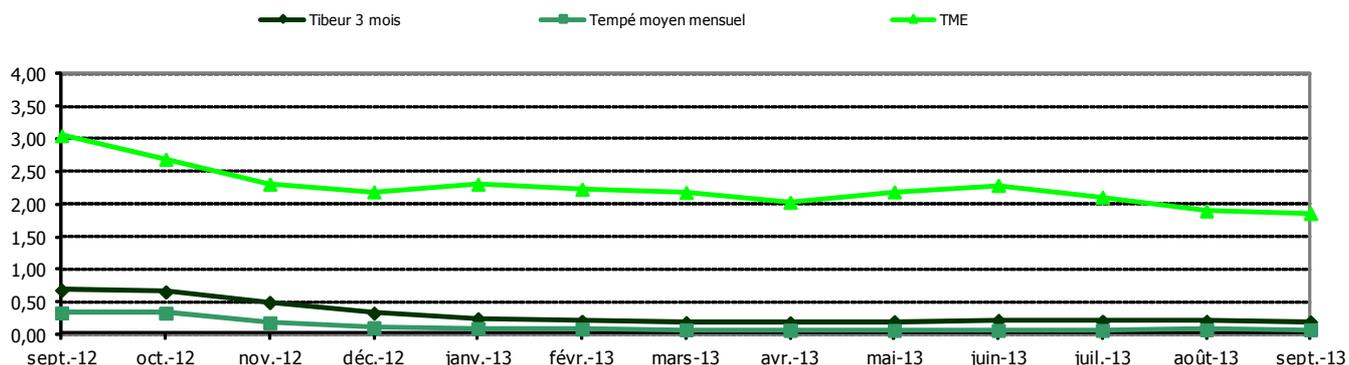
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2013)				
	Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	0,0947%	0,0931%	0,0832%	0,0805%	0,1280%	0,2230%	0,3400%	0,5430%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
	2,26%	2,31%	2,43%	2,58%	2,46%	2,51%	2,63%	2,78%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,29%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,17%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,52%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

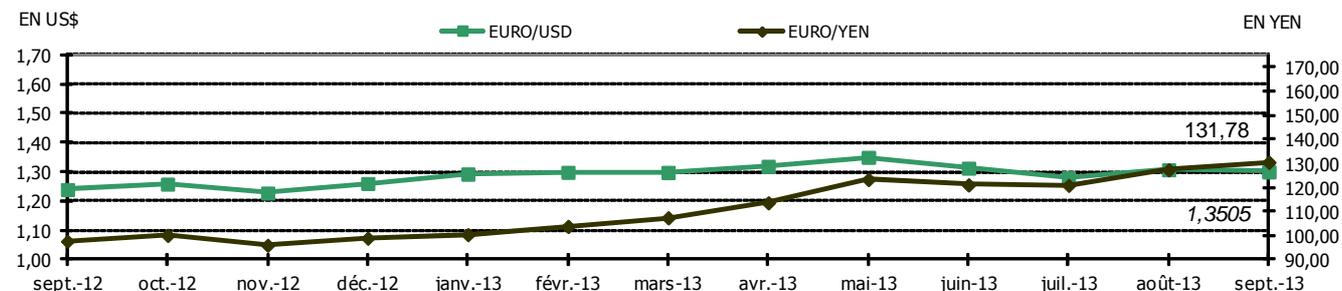
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3505	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,5985	EURO/SRD (Surinam)	4,4635
EURO/JPY (Japon)	131,7800	EURO/BWP (Botswana)	11,59020	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4211
EURO/CAD (Canada)	1,3912	EURO/SCR (Seychelles)	16,30430	EURO/DOP (Rép. Dom.)	57,4502
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83600	EURO/MUR (Maurice)	41,118	EURO/BBD (La Barbade)	2,7051
EURO/SGD (Singapour)	1,6961	EURO/BRL (Brésil)	3,0406	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,6909
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4722	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,5105	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3047,4901	EURO/XCD (Dominique)	3,6519	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	